
Informations

◆ Fête de Saint-Nicolas

La 3ème édition de la fête intercommunale de Saint-Nicolas organisée par l'association Au fil de l'Aire se déroulera le **samedi 14 décembre** à Seigneulles de 17h à 21h.

Le défilé des chars-caisses à savon passera par la rue de Joyé, la rue de la Fontaine, derrière le four à pain, la ruelle Chervache, la rue de Prétemay, retour rue de la Fontaine et le four à pain.

Ces rues seront interdites à la circulation à partir de 12h. Les riverains sont invités à ne pas stationner leurs véhicules le long du parcours.

L'installation des lumières, du manège en bois, des chapiteaux, des barrières se fera à partir de 9h le samedi 14 décembre.

L'éclairage public sera éteint sur le parcours ainsi que la rue de l'église et la rue de Bumont. Le stationnement des voitures se fera le long de la route départementale.

Programme : à partir de 17h

- ★ Défilé des chars/caisses à savon du « Four de St Nicolas » construits par les communes, associations ou particuliers et les ados de la Codecom,
- ★ présence de Saint-Nicolas,
- ★ animation par la fanfare à bêtises de *Taratati*,
- ★ Manège en bois de l'association *Au Fil de l'Aire*,
- ★ Mise en lumière du parcours par *La rue de Casse* et Loïc Lambert,

- ★ Crêpes, chocolat et vin chaud offerts par l'association Au Fil de l'Aire,
- ★ Pains et galettes au sucre en vente au four à pain,

Nous Vous Attendons Nombreux !

◆ Repas des aînés

Comme chaque année en décembre, la commune invite les personnes de plus de 70 ans à partager un repas de fête dans la salle communale.

Ce repas convivial est prévu le mercredi 11 décembre 2024.

◆ **Canalisation enterrée : Présence de techniciens**

La société SFDM est chargée de transporter des produits pétroliers raffinés depuis la raffinerie Total de Donges (44) jusqu'au site de Saint-Baussant (54). Cette société doit fournir à l'horizon 2026 la cartographie de leurs ouvrages sur tout le territoire.

A cet effet, elle a missionné la Société SURVEY pour la détection et le géoréférencement des réseaux enterrés. Seigneulles faisant partie des communes concernées par cette campagne, des techniciens de SURVEY seront amenés à circuler avec différents capteurs sur la commune.

Cette opération doit se dérouler de la mi-novembre jusqu'au mois d'avril 2025, du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00. Elle ne doit occasionner aucune nuisance pour les tiers ou l'environnement.

◆ **Travaux de sécurisation au carrefour des 4 chemins**

Après un nouvel accident en septembre au croisement de la RD116-RD 157 entre Vavincourt et Marat-la-Grande, nous avons demandé au conseil départemental d'avoir une réflexion sur la sécurisation du « carrefour des 4 chemins ».

Lors d'une réunion en présence des techniciens de l'Agence Départementale des routes et de l'Aménagement (ADA), de Dania Klein, maire des Hauts de Chée, de Chantal Jeanson Lambert et Hervé Gand pour la commune de Seigneulles,

Il a été proposé de réaliser au 1er semestre 2025 la réalisation de **bandes rugueuses** sur les 4 artères :

➤ Celles de la RD 116 auraient un but de faire ralentir les usagers, mais leur épaisseur serait moindre, afin de ne pas générer d'importantes secousses pouvant inciter les usagers à les éviter en roulant sur la voie opposée.

➤ Celles de la RD157 seraient d'épaisseurs plus importantes pour inciter les usagers à arriver à allure très modérée à l'approche des STOP. Elles seraient indiquées par une signalisation « Bandes rugueuses » et la mise en place d'un feu clignotant .



◆ **Horloge de la mairie**

Vous avez sans doute remarqué que l'horloge de la mairie indiquait de nouveau les heures exactes mais qu'elle ne sonnait plus. Par mesure de sécurité, nous avons arrêté la sonnerie car la poutre de soutien (qui s'appelle « un mouton ») était endommagée par le temps et nécessite d'être remplacée.

◆ **Formation aux « Gestes qui sauvent »**

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), propose aux habitants de la commune une formation aux « gestes qui sauvent » et l'utilisation du défibrillateur.

Cette formation permet à chacun de connaître les gestes à pratiquer lors d'accidents de la vie quotidienne ou de situations exceptionnelles en attendant l'arrivée des secours.

D'une durée de 2 heures, cette formation se déroulerait un vendredi soir ou un samedi matin,

Aussi, si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir en informer la mairie à l'adresse suivante : **seigneulles.cne@orange.fr** ou au secrétariat lors des permanences du lundi de 16 h à 17 h en précisant le jour de la semaine qui vous conviendrait le mieux.

Nom, Prénom :

Jour de formation choisi : vendredi soir samedi matin autre

◆ Recensement de la population en janvier 2025

En 2025, la commune de SEIGNEULLES réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 15 février 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.



L'agent recenseur, qui viendra à votre rencontre est Monsieur Mathurin BARDOT.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **20 janvier 2025** ? Contactez la **mairie**

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : le secrétariat de Mairie - 1 place de la Mairie à Seigneulles - 03 29 75 70 42 - seigneulles.cne@orange.fr - Permanence le lundi de 16h00 à 17h00.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

◆ **Information sur le réseau routier départemental**

Le département de la Meuse met en ligne une représentation cartographique de l'état du réseau routier départemental qui vous donne accès aux informations concernant :

- Les travaux en cours sur le réseau départemental
- L'état des routes et le niveau d'intervention de nos équipes en période hivernale
- L'état des routes inondées

Les informations présentes sont mises en ligne régulièrement, par la Direction Routes et Aménagement du Département.

<http://carto-meuse.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=6d4e3e344c7a48789c9de2621530aaaa>

◆ **Fermeture de la mairie**

Le secrétariat de la mairie sera fermé durant les fêtes de fin d'année du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025 inclus.

En cas de nécessité, contacter la mairie par courriel seigneulles.cne@orange.fr



*La municipalité vous souhaite de
Joyeuses Fêtes de fin d'année*